

Les comptes nationaux sont passés en base 2014

Le 30 mai 2018, les comptes nationaux ont changé de base, à l'occasion de la publication de la deuxième estimation du premier trimestre 2018 : ils sont passés en « base 2014 ». Si chaque année l'estimation de la croissance des agrégats macroéconomiques est actualisée sur les trois dernières années pour tenir compte des nouvelles informations disponibles depuis la précédente publication, le 30 mai 2018, ce sont l'ensemble des agrégats depuis 1949 qui ont été modifiés. Changer de base, c'est en effet revoir les méthodes, les nomenclatures et les sources statistiques utilisées par la comptabilité nationale afin de refléter au mieux la réalité économique.

Le passage à la base 2014, au contraire du passage à la base 2010, change peu les concepts et la nomenclature, qui restent alignés sur le Système européen des comptes, « SEC 2010 ». Ce changement de base affecte d'abord les comptes des secteurs institutionnels : il a notamment pour objet le rapprochement entre les comptes nationaux et la balance des paiements (BdP, établie par la Banque de France) sur le solde des transactions courantes et sur le compte de capital, ainsi que sur le besoin de financement (B9NF) de la France. En effet, ces agrégats sont calculés à la fois par l'Insee et la BdP, avec des différences de champ et de méthodologie. Les écarts s'étaient amplifiés durant les dernières années, rendant nécessaire une harmonisation. Ce changement de base est également l'occasion de revoir en profondeur les estimations de flux de revenus de la propriété.

Au-delà de cet objectif principal, d'autres changements plus mineurs ont été mis en oeuvre, un changement de base donnant l'opportunité d'améliorer certaines estimations en modifiant les sources ou les méthodes.

S'agissant des comptes trimestriels, la méthodologie générale d'élaboration ne change pas : les principes sont identiques à ceux de la base précédente.

L'analyse comparée des deux bases montre que les révisions du produit intérieur brut (PIB) sont très faibles, puisque les révisions des principaux agrégats de la demande (notamment la consommation et les exportations) se compensent presque entièrement.

Sur les comptes d'agents, l'impact est naturellement plus visible : les comptes des sociétés non financières (SNF) et les comptes des ménages sont affectés par le changement de niveau et de trajectoire des intérêts et dividendes versés et perçus, ce qui se reflète notamment dans leur taux d'autofinancement pour les premiers et dans leur taux d'épargne pour les seconds.

Réduire les écarts sur le solde des transactions courantes et sur le besoin de financement de la France

L'objectif principal de la base 2014 était de rapprocher les estimations de l'Insee et de la BdP sur les échanges extérieurs et sur le besoin de financement de la France. Pour les comptes nationaux, ce rapprochement s'est traduit concrètement par un alignement partiel ou complet sur certaines opérations estimées par la BdP.

Dans le détail, le solde des échanges de services a été rehaussé de façon cohérente avec la BdP. Par ailleurs, les nouvelles données de dépenses des non-résidents sur le territoire, issues de la refonte méthodologique par la BdP de l'exploitation de l'enquête auprès des visiteurs étrangers (EVE), ont été intégrées dans les comptes nationaux.

Les comptes nationaux se sont également rapprochés de la BdP sur les rémunérations des salariés et sur les revenus de la propriété. Les intérêts, les dividendes et les revenus des fonds d'investissement du reste du monde ont ainsi été alignés avec ceux de la BdP. De plus, les ménages ont vu leurs intérêts et dividendes réévalués grâce à l'exploitation de nouvelles sources fiscales. Dans les deux cas, les SNF assurent l'équilibre ressources-emplois des dividendes et des intérêts.

Le PIB est quasiment inchangé, mais le revenu national brut est revu nettement en hausse

Du point de vue des opérations sur les biens et services, les révisions concernent principalement les échanges extérieurs et la consommation des ménages. Ces deux composantes se compensent sur l'agrégat total, et le PIB est ainsi quasi-inchangé en évolution (*graphique 1*). Dans le détail :

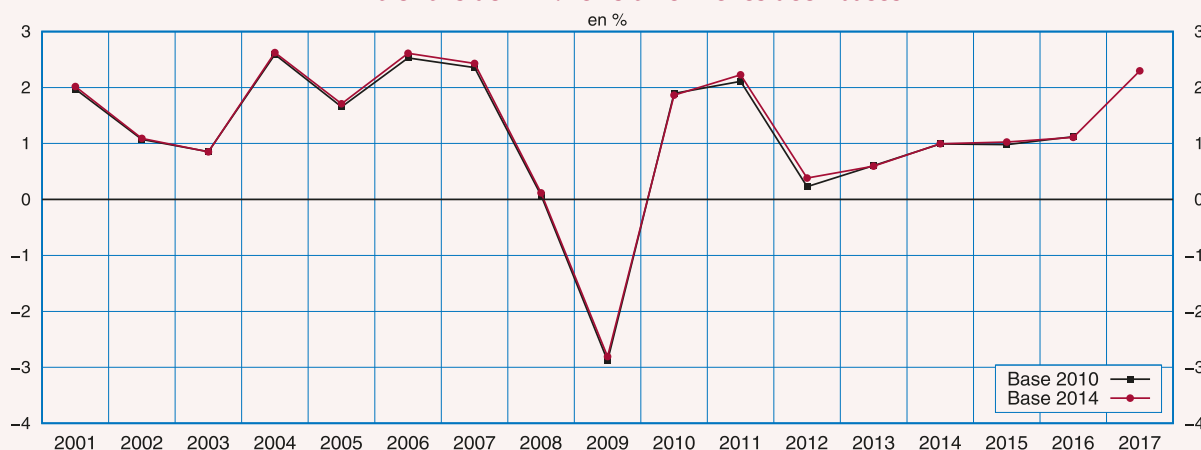
- Le solde des échanges extérieurs a été revu nettement à la hausse (+6,6 Md€ en 2014). Cela est dû, en majeure partie, à l'intégration des données de la nouvelle enquête de la balance des paiements sur les dépenses des non-résidents en France (+10,2 Md€ en 2014). Les exportations de services hors tourisme ont elles aussi été relevées en année de base (+6,6 Md€ en 2014), et les importations légèrement abaissées (-1,1 Md€).
- Parallèlement, la consommation des ménages résidents est revue à la baisse (-18,1 Md€ en 2014). En plus de la hausse des dépenses des non-résidents qui se répercute entièrement à la baisse sur celles des résidents, le principal poste révisé est celui des services d'enseignement (-5,4 Md€), après intégration des données les plus récentes de la Direction de l'animation et de la recherche, des études et des statistiques (Dares) sur la formation professionnelle.

Vue d'ensemble

Signalons aussi diverses modifications indépendantes des précédentes que le changement de base a permis de réaliser : la prise en compte des résultats de la dernière enquête logement, qui a conduit à rehausser les taux d'évolution des loyers dans le passé et modifie très légèrement à la hausse le taux d'évolution du PIB depuis le début des années 2000, ainsi que l'intégration des activités liées aux stupéfiants (dont l'impact en évolution sur le PIB est négligeable).

Les différents agrégats macro-économiques des opérations de biens et services ont été plus révisés en niveau qu'en variation, ce qui change donc peu l'analyse conjoncturelle. Par ailleurs, si le PIB n'a ainsi été que très peu révisé (*graphique 1*) il n'en est pas de même pour le revenu national brut (RNB). En effet, celui-ci est revu nettement à la hausse (de 19,9 Md€ en 2013 et de 17,9 Md€ en 2014) via la révision du solde des revenus primaires avec le reste du monde, principalement du fait de la révision des intérêts.

1 - Évolutions du PIB : révision entre les deux bases



Note : les volumes sont chaînés aux prix de l'année précédente.

Source : Insee

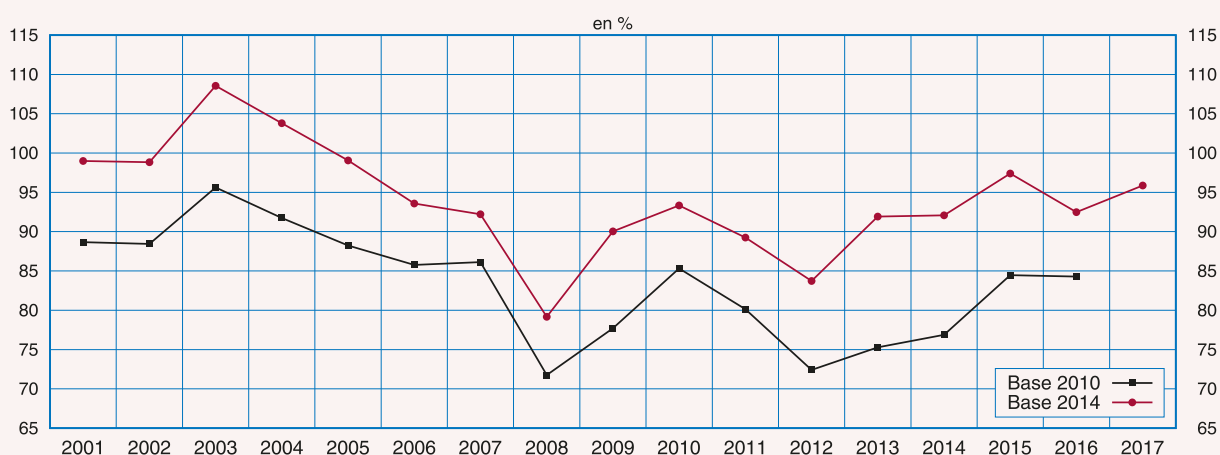
Le taux d'autofinancement des SNF est revu en hausse avec la révision des revenus de la propriété, et le besoin de financement de la France est revu en baisse

La profonde refonte des estimations des revenus de la propriété a impliqué des changements conséquents pour les données sur les intérêts et les dividendes, concernant tant les niveaux que les trajectoires.

Concernant les dividendes, le message conjoncturel est modifié par rapport à la base 2010 et devient plus cohérent avec l'évolution de la fiscalité des dividendes : on remarque notamment un décrochage en 2013 des dividendes reçus par les ménages, et en contrepartie des dividendes versés par les SNF. Ce décrochage coïncide avec la fin du prélèvement libératoire forfaitaire. Au total, les revenus nets de la propriété versés par les SNF sont revus à la baisse (42,7 Md€ en 2013 et 38,4 Md€ en 2014) et ceux versés par les sociétés financières (SF) sont revus à la hausse (+17,3 Md€ en 2013 et +15,0 Md€ en 2014). Ceux reçus par les ménages purs sont revus à la baisse, de 29,5 Md€ en 2013 et de 28,8 Md€ en 2014.

Ce changement entraîne une révision du taux d'autofinancement des SNF (*graphique 2*), puisque l'épargne de ces dernières a été revue à la hausse et que leur investissement n'a pas été révisé. Le niveau du besoin de financement des SNF est donc revu nettement à la baisse, ce qui est à prendre en compte dans l'analyse de la dynamique d'endettement.

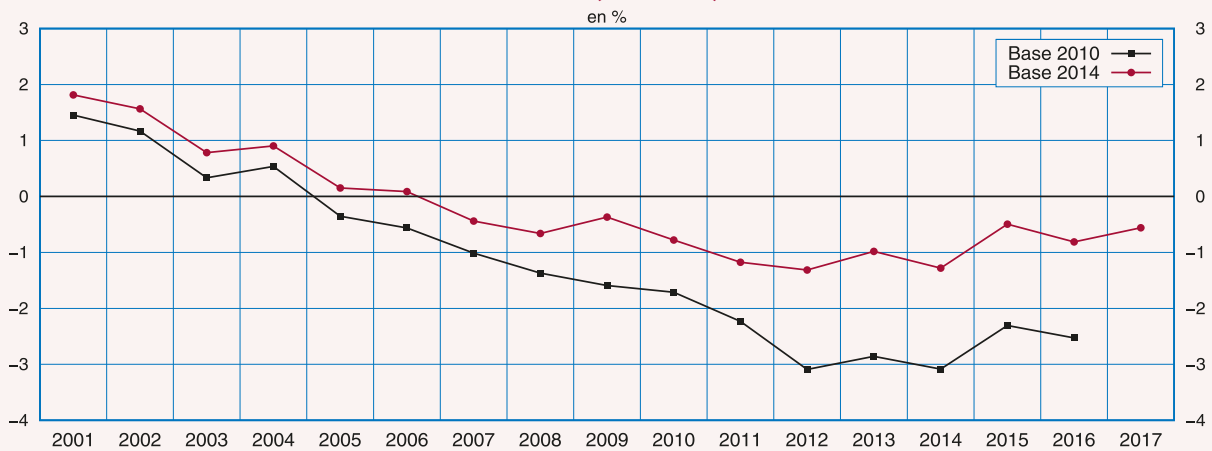
2 - Taux d'autofinancement des SNF : révision entre les deux bases



Source : Insee

Le besoin de financement de la France est ainsi revu également à la baisse et se rapproche des estimations de la BdP. Autour de 3 % du PIB en 2014 en base 2010, il s'établit à 1,2 % du PIB en 2014 en base 2014 (graphique 3).

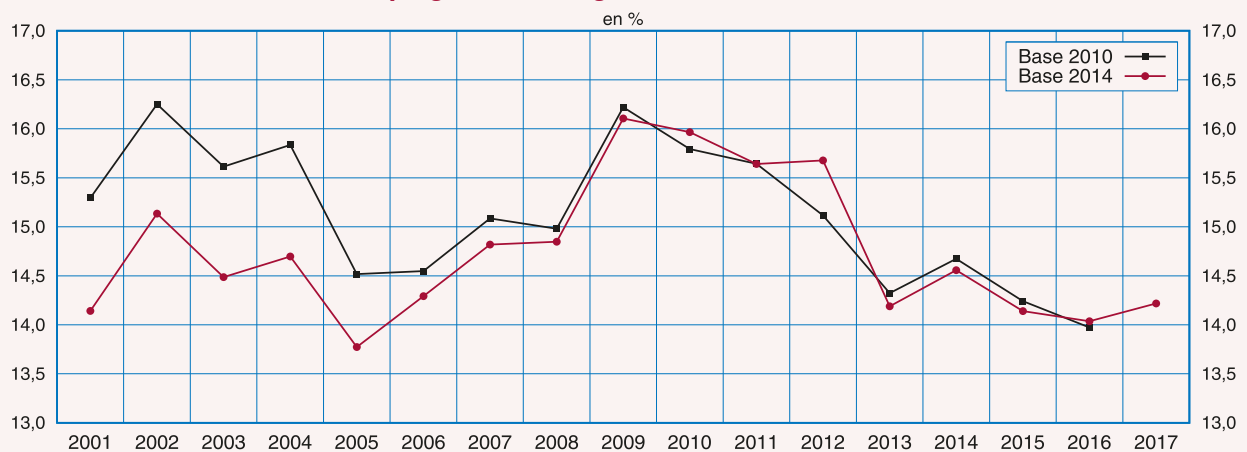
3 - Besoin de financement de la France (en valeur) : révision entre les deux bases



Note : l'écart entre les deux séries en 2015 et 2016 comprend, outre les modifications du changement de base, des révisions usuelles liées à l'intégration de données plus détaillées.
Source : Insee

Le taux d'épargne des ménages est quant à lui revu à la baisse jusqu'en 2009 (graphique 4), notamment en raison de l'abaissement des dividendes reçus. ■

4 - Taux d'épargne des ménages : révision entre les deux bases



Source : Insee